

LE LIEU

DE LA CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

dans quelques églises anciennes d'Occident*

EN Occident comme en Orient, la célébration de l'Eucharistie se fonde sur une seule et même institution par Jésus lorsque, dans l'*Hyperoon*, la chambre haute, à Jérusalem, après la dernière Cène, il dit à ses convives : « Faites ceci en mémoire de moi. » Au cours des premiers siècles, cette célébration de l'Eucharistie a suivi une évolution identique en Orient et en Occident, si bien que vers 154, sur l'invitation du pape Anicet, l'évêque Polycarpe de Smyrne put, même à Rome, présider l'Eucharistie. Au 3^e siècle, la Didascalie syriaque parle d'une telle invitation comme d'une règle qui s'impose en pareil cas, et au 4^e siècle encore saint Athanase, évêque exilé d'Alexandrie, put être prié par son hôte, l'évêque Maximin de Trèves, de remplir la même fonction en cette ville. Venue de l'extrême Occident pour visiter les lieux saints, Éthérie put dire de la liturgie dominicale de Jérusalem que « les choses s'y passent comme chez nous ». En parlant ainsi, Éthérie peut fort bien sous-entendre que des variantes de détails existent; mais il n'en est pas moins vrai que, dans sa structure fondamentale, la célébration de l'Eucharistie restait identique d'un côté et de l'autre, à travers l'Église universelle.

L'assemblée sainte se compose fondamentalement du prési-

* Nous remercions les différents éditeurs qui ont bien voulu nous permettre la reproduction des dessins dont ils sont propriétaires.

dent et de la communauté; et, pour créer les liens nécessaires entre ces deux, il y a des fonctions intermédiaires. Il y a ceux qui sont chargés de garder les portes et ceux qui veillent au bon ordre, ceux qui entonnent psaumes et cantiques et ceux dont le chant alterne avec celui de la communauté, ceux qui font les lectures et ceux qui apportent la table sainte, ou qui la préparent, si elle se trouve déjà d'avance à sa place; il y a enfin ceux qui déposent sur l'autel le pain et le vin et ceux qui aident à distribuer des dons consacrés et congédient ensuite le peuple. Dans toutes les églises, ces fonctions sont les mêmes; à commencer par celle du président. Celui-ci siège au milieu d'un collège de presbytres, où il a préséance; il ouvre et clôt la réunion, parle à l'assemblée, lui explique le contenu des lectures et lui fait ses recommandations; il l'invite à la prière et formule la collecte. C'est lui qui prononce l'Eucharistie sur le pain et le vin, mange et boit les dons eucharistiés et les distribue ensuite à l'assemblée, en se faisant aider par les diacres, ses « serviteurs » du degré hiérarchique le plus haut. Quant à la communauté, répartie selon l'âge et le sexe, elle écoute, répond par ses acclamations et sa prière, répète les antiennes et participe au repas sacré.

Le local destiné à la réunion sainte est aménagé de façon spéciale. Abstraction faite de toutes les variantes dues aux circonstances de temps et de lieu, ce local est toujours conçu d'une manière uniforme : il s'y trouve des sièges pour le collège presbytéral, avec, au milieu, la chaire de l'évêque; le pupitre du lecteur; la table sainte; pour ne citer que le mobilier le plus essentiel qui est en même temps le plus ancien, plus primitif que toute l'architecture chrétienne et l'art chrétien en général.

Ce mobilier est composé de pièces « mobiles » et il suffit de les placer comme il faut pour transformer en oratoire n'importe quel lieu et n'importe quel ensemble architectural, qu'il s'agisse d'une maison privée ou d'un édifice destiné à des réunions publiques. Ce mobilier crée tout une ambiance et constitue de façon caractéristique le lieu de culte, pourvu seulement que les locaux en question se prêtent à une assemblée.

Au début, ces lieux n'ont pas exclusivement une destination liturgique, ils servent plutôt à tous les usages qui se présentent et où la table, le banc, la chaire et le pupitre ont un rôle à jouer, bien que Minutius Felix (à la fin du 2^e siècle) emploie déjà l'expression de *Sacrarium* pour désigner un local réservé à la réunion liturgique et organisé en vue de celle-ci, précisément parce qu'on y trouve ce mobilier hautement traditionnel.

Longtemps, ce mobilier resta fait d'une matière facile à détruire, et c'est ce qui explique pourquoi il n'en reste aucune trace, même abstraction faite de l'injonction impériale de Dioclétien ordonnant, en 303, de confisquer, spolier et détruire les édifices ecclésiastiques dont il existe déjà à cette époque un nombre considérable, en Orient comme en Occident. Plus tard, on utilise en général une matière plus durable et le mobilier liturgique est fait pour être installé de façon définitive. Il prend alors des formes nouvelles, plus typiques de l'usage liturgique et qui s'intègrent dans la construction elle-même et finit par déterminer la disposition du lieu lui-même, sa forme architecturale et sa décoration : l'aménagement du plancher, les mosaïques et les fresques des murs, du plafond et de l'abside.

Une église peut être aménagée et décorée de façon plus ou moins riche, on peut y rencontrer des formes primitives ou des formes évoluées, des particularités régionales et des traits qui demeurent les mêmes d'une région à l'autre, des solutions pratiques qui s'imposent ici et là : il n'empêche qu'une ordonnance y règne qui demeure typiquement uniforme partout. C'est vraiment l'unité dans la variété, une unité réelle qui se dégage d'une même disposition des lieux et reflète une même conception des choses.

C'est seulement de façon progressive, avec la différenciation des rites et de la mentalité sous-jacente, que cette conception fondamentale et générale se transforme, et que l'Orient et l'Occident aménagent leurs églises et disposent les choses de telle manière qu'ils finissent par se sentir étrangers l'un chez l'autre. Nous n'avons pas à déterminer le moment où, pour la première fois, ce sentiment a opposé l'Est à l'Ouest et com-

ment il s'est manifesté : il suffit d'esquisser à grands traits comment la disposition et l'aménagement des lieux ont évolué dans quelques églises d'Occident.

L'AFRIQUE

Nous commencerons par les colonies romaines d'Afrique du Nord, pour la bonne raison que les découvertes archéologiques faites dans cette région ont permis d'exhumer l'antique disposition des lieux cultuels, et de voir aussi comment une certaine évolution s'est amorcée. L'Église d'Afrique du Nord a disparu sous la tempête de l'Islam, mais les sables en ont caché des vestiges qu'un siècle de fouilles archéologiques a pu découvrir.

En règle générale, une église de l'antique Afrique du Nord ne se distingue pas par l'importance de son édifice; il est plutôt petit et sans relief. Les grandes églises constituent des exceptions. On a retrouvé à Tabarca, en Libye, la mosaïque d'un édifice funéraire (fig. 1) qui, malgré son mauvais état de conservation, donne une image relativement précise de ce type d'église.

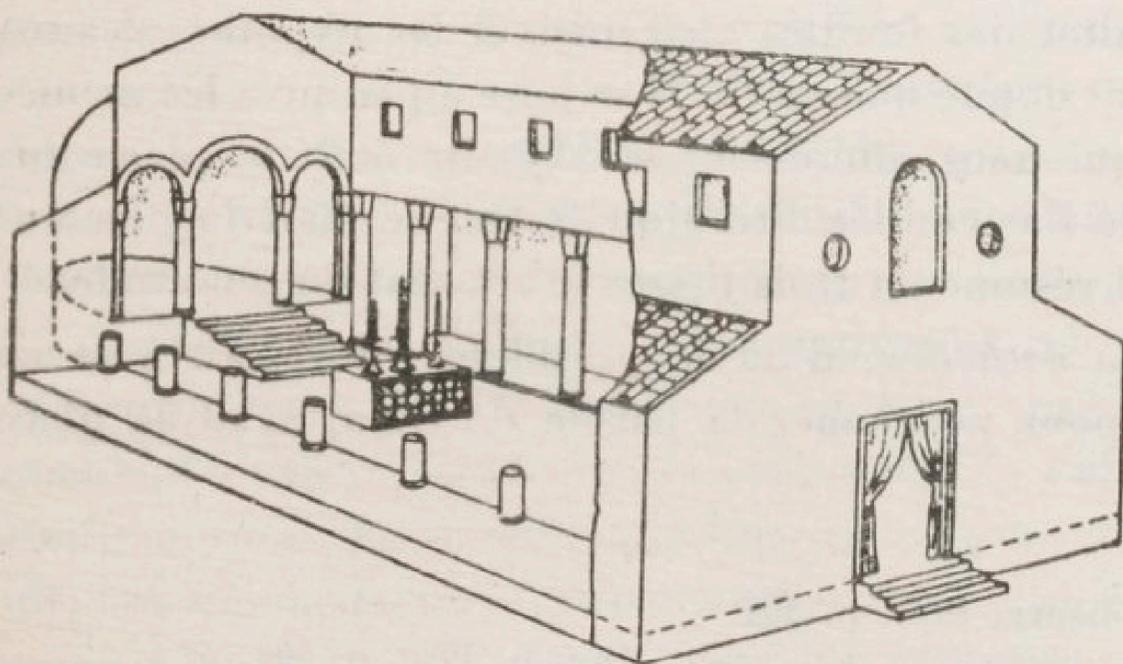


Fig. 1. — ÉGLISE DE TYPE NORD-AFRICAIN
TELLE QUE LA REPRÉSENTE LA MOSAÏQUE DE TABARCA
(P. TESTINI, *Archeologia Christiana*, Rome, Desclée et Cie, 1959, p. 706).

Il y a trois nefs sans transept, la nef centrale étant surélevée; l'abside, qui domine le plan général, est séparée de cette nef centrale par une série de colonnes. Mais, chose surprenante, c'est au milieu de cette nef principale que se trouve l'autel. Évidemment, il ne s'agit que de la reconstitution d'un plan; l'autel, et toute la disposition des lieux qui l'entoure, ont de quoi susciter des contradicteurs. Les auteurs de cette reconstitution des lieux placèrent sur l'autel trois objets qu'on prit manifestement pour des chandeliers. Dans sa *Symbolik des Kirchengebäudes*¹, Josef Sauer prend ce dessin reconstitutif pour preuve que « des chandeliers eurent déjà très tôt leur place sur l'autel ». Mais Josef Braun le contredit et remarque que, d'après ce qu'il peut constater objectivement, les chandeliers devaient avoir leur place derrière l'autel. Bien plus, il se refuse à reconnaître un autel dans cet « objet » situé au milieu de la nef². En 1958, Pasquale Testini reproduit encore ce dessin litigieux, mais sans la moindre allusion à la controverse en question³. Quoi qu'il en soit, retirons les chandeliers de l'autel et ne nous arrêtons pas à la forme reconstituée de l'autel lui-même : il n'en restera pas moins que celui-ci fut reconstruit à l'endroit précis que la *Mensa Domini* occupait effectivement dans les basiliques d'Afrique du Nord. Il y a quelques années, le Néerlandais Albert Gérard Luiks a publié une dissertation⁴ dans laquelle il examine à nouveau tout le résultat des fouilles africaines et les hypothèses auxquelles elles ont donné naissance. Il se pose à peu près les mêmes questions qui nous intéressent ici. Quelle était la place du président de l'assemblée liturgique ? Quelle était la place de l'autel ? Il résume en trois thèses le résultat de son étude.

1. La *cathedra*, d'où le président s'adressait à la communauté pour proclamer la parole de Dieu, avait sa place dans

1. Fribourg, 1924, p. 402.

2. *Das christliche Altargerät*, Munich, 1930, p. 493, n. 5.

3. *Archeologia Christiana*, Rome, 1958, p. 706.

4. *Cathedra en Mensa, De Plaats von Preekstoel en Avendmaalstafel in het oudchristelijk Kergebouw volgens de Opgravingen in Noord-Afrika*, Franeker, 1955.

le *presbyterium*, à l'endroit le plus élevé et dominant par conséquent toute l'église.

2. La *mensa*, devant laquelle le célébrant distribuait l'eucharistie à la communauté, avait sa place dans la nef des fidèles, parfois au milieu de celle-ci.

3. L'édifice ecclésial, dans lequel se déroulait le culte régulier de la communauté, était destiné tout d'abord au service de la parole, ensuite seulement au service du sacrement.

Ce n'est pas sans un sentiment anticatholique que Luiks, théologien protestant, fait ces constatations. Mais ceci ne doit pas nous empêcher d'en retenir l'essentiel. Il semble que pour toute la période qui se situe entre la paix constantinienne et l'invasion des Vandales, on ne puisse relever aucun cas où l'autel d'une église d'Afrique du Nord se trouve dans l'abside. Au contraire, jusqu'à cette époque sa place fut dans la nef, plus ou moins proche des marches du *presbyterium*, voire au milieu même de la nef. Saint Augustin connaît l'expression : « *in medio ecclesiae* ». Il est probable que la *mensa* s'élevait à même le sol et on ne peut pas affirmer qu'un cancel l'entourait partout. Dans la basilique Sainte-Monique à Carthage, par exemple (fig. 2), rien ne l'indique. Par ailleurs, l'église de Sabratha, en Libye (fig. 3), et beaucoup d'autres, avaient manifestement des cancels pour entourer l'autel.

Il faut donc conclure qu'il existe, dans les églises d'Afrique du Nord, une disposition des lieux qui ignore encore le sanctuaire proprement dit. Il est possible de s'imaginer quelque peu cet ancien état de choses. Dans le principe même, le *presbyterium* et la place de l'autel ne s'identifient nullement, et c'est justement ce qui caractérise typiquement l'antique disposition des lieux dans la basilique de l'ancienne Afrique du Nord. Il existe cependant de nombreux exemples (qu'il n'est pas possible de citer ici) d'un autel rapproché de l'abside et s'y rattachant même à l'occasion; si bien qu'on peut dire : la place de l'autel et le *presbyterium* sont en train de s'identifier.

La *cathedra*, dans le fond de l'abside, est aussi le lieu naturel de la prédication. Cet usage se maintient d'autant plus faci-

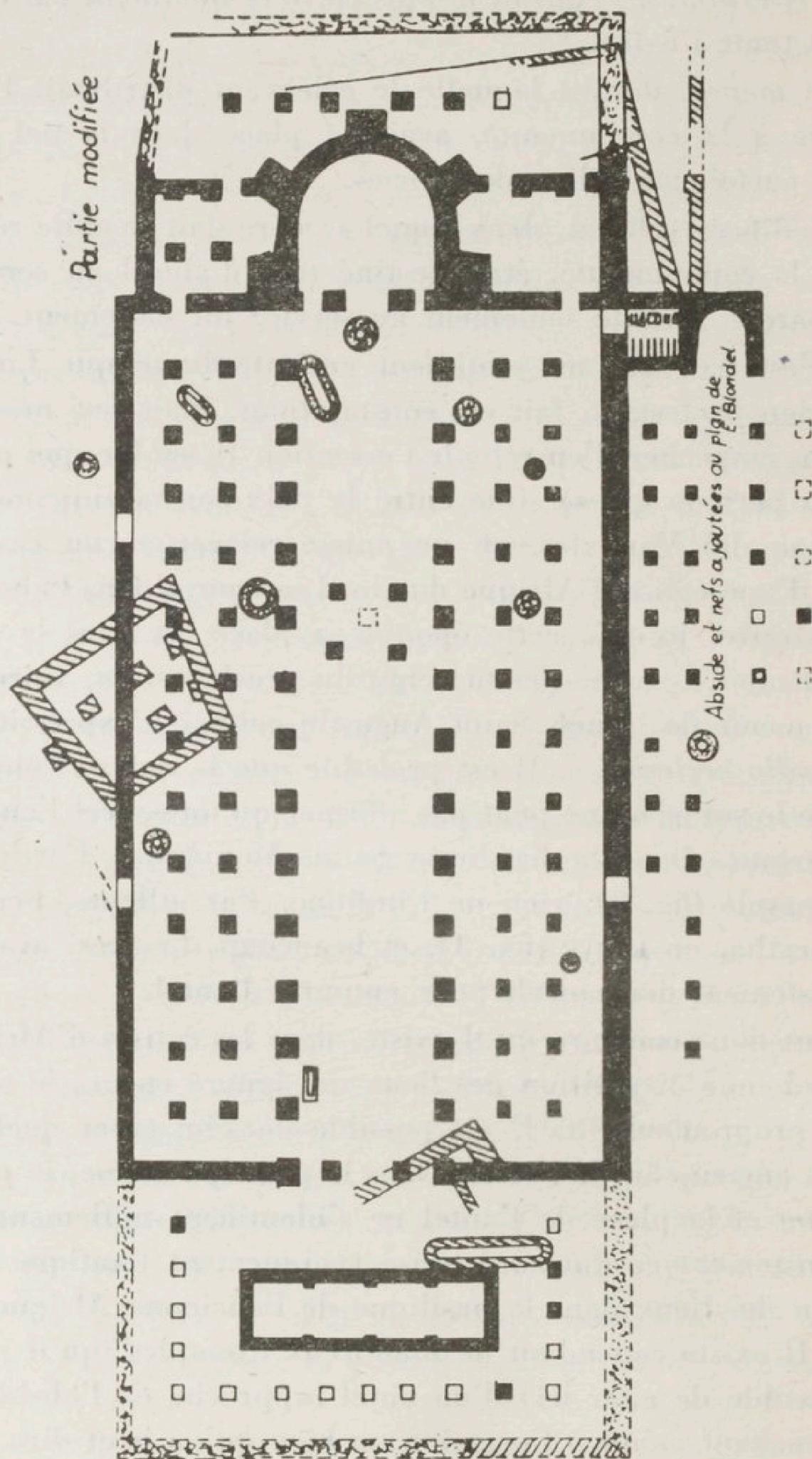


Fig. 2. — BASILIQUE SAINTE-MONIQUE DE CARTHAGE
(LUIKS, *Cathedra en Mensa*, Éd. Wever, Francker, 1955).

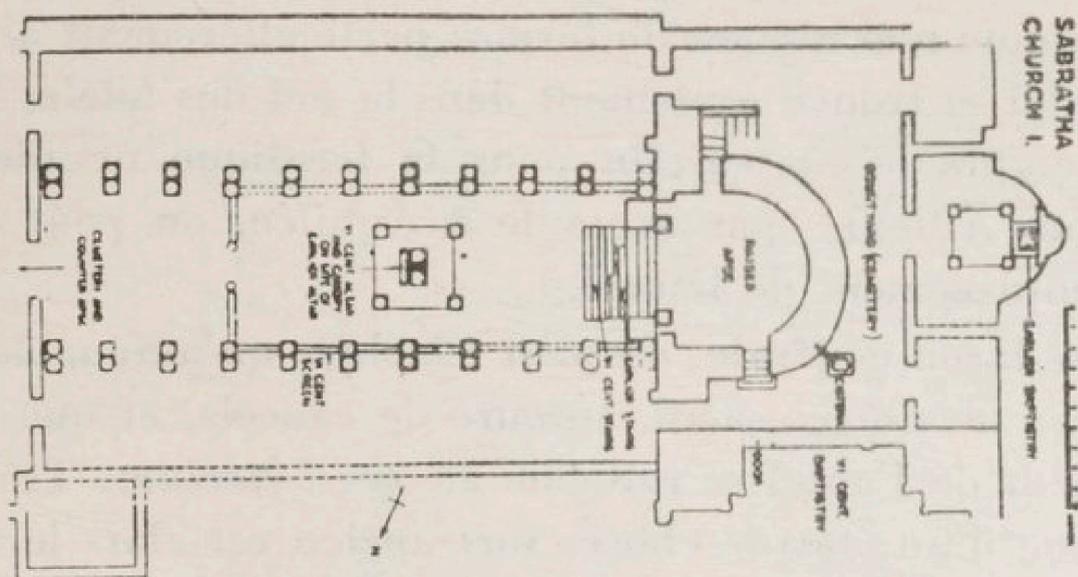


Fig. 3. — L'ÉGLISE DE SABRATHA EN LYBIE
(TESTINI, *Arch. Christ.*, p. 709).

lement que les églises de l'époque sont relativement petites. Dans les basiliques plus grandes de Carthage, saint Augustin, pour mieux se faire comprendre, quitte volontiers la *cathedra* de l'abside pour prêcher devant les cancels — s'agit-il des cancels du *presbyterium* ou de ceux de l'autel, on l'ignore.

Tant que je sache, les fouilles n'ont nulle part permis de déterminer l'emplacement du pupitre du lecteur. Mais il est certain que ce pupitre existait. Déjà saint Cyprien en parle en disant qu'il se trouve au-dessus de la tête des gens⁵. Il cite aussi le cas qui s'est présenté plusieurs fois à l'occasion des fêtes de Pâques, où un laïc a remplacé le lecteur trop fatigué pour achever⁶.

LA RÉGION DU NORD DE L'ADRIATIQUE

Des éléments de cette conception primitive ou antique de la disposition des lieux se retrouvent ailleurs, particulièrement dans les régions du Nord de l'Adriatique, où ils se sont con-

5. *Epistolae*, xxxviii, 3; xxxix, 5.

6. *Epistola*, xxxix, 3, 5.

servés assez longtemps. Ces régions sont la Vénétie, l'Istrie, sans oublier la Norique que les archéologues regardent volontiers comme une réserve de formes particulièrement ancienne. Ici l'autel se trouve également dans la nef des fidèles — c'est par exemple le cas certain pour la basilique ursinienne de Ravenne. Ailleurs, par exemple à Aquilée, on peut discuter sur l'emplacement de l'autel.

D'une façon générale, on peut conclure qu'autour de l'autel se trouve un espace sacré, entouré de cancels, et que cet emplacement de l'autel se rattache au *presbyterium*. Très caractéristique d'un état de choses fort ancien est alors le fait que les sièges du collège presbytéral ne se trouvent pas dans une abside mais au fond d'une salle rectangulaire; détachés du mur, ils sont disposés de manière semi-circulaire. Cette disposition se trouve dans les pays les plus reculés et dans de très petites églises, comme par exemple dans la basilique cimetériale de l'ancien Teurnia, aujourd'hui San Peter im Holz, en Carinthie (fig. 4 et 5). Il est à noter qu'ici les bancs presbytéraux forment un demi-cercle et ne prévoient pas de *cathedra* pour l'évêque; et ceci montre une fois de plus à quel point l'antique célébration de l'Eucharistie était conçue comme l'action communautaire d'une assemblée, et que l'on tenait à ce qu'il y eût une présidence en face de la communauté pour diriger celle-ci et pour faire du rassemblement de la foule une assemblée authentique.

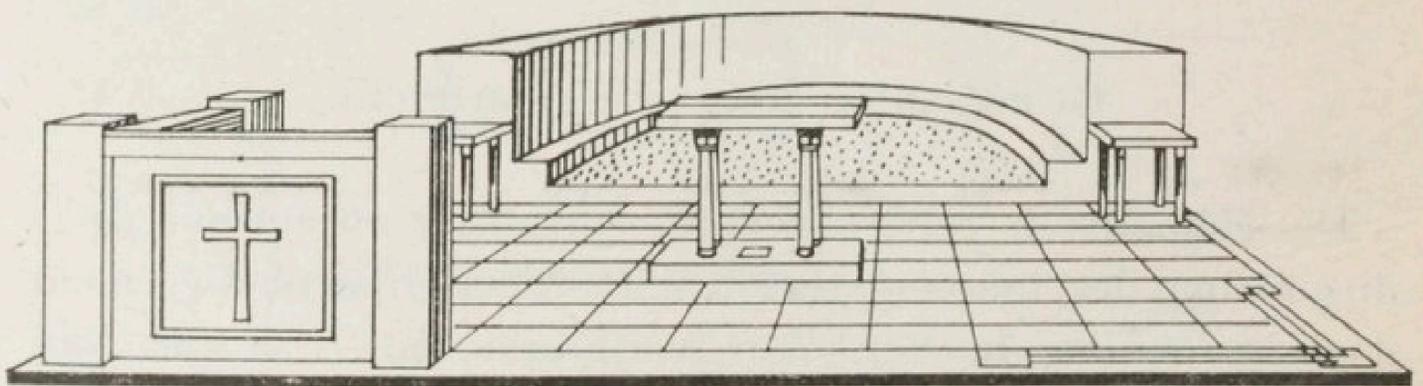


Fig. 4. — BASILIQUE SAN PETER IM HOLZ, EN CARINTHIE
WEYRES-BARTNING, *Kirchen*, Éd. Calleweg, Munich, 1959, p. 37).

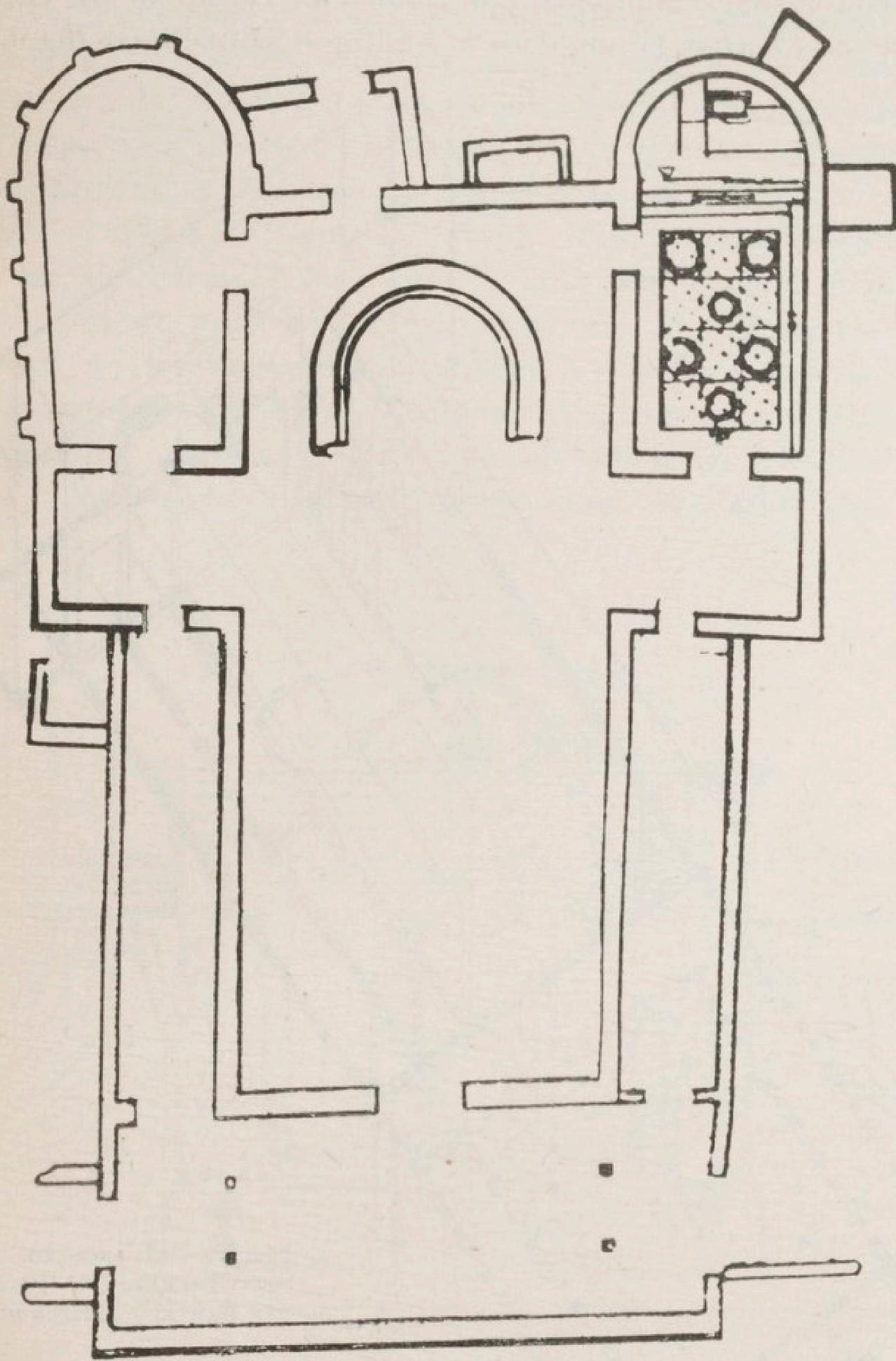


Fig. 5. — BASILIQUE SAN PETER IM HOLZ (TESTINI, *Arch. Christ.*, p. 751).

ROME

Arrêtons-nous maintenant à Rome, au centre de la chrétienté occidentale latine, dans la basilique Saint-Pierre (fig. 6),

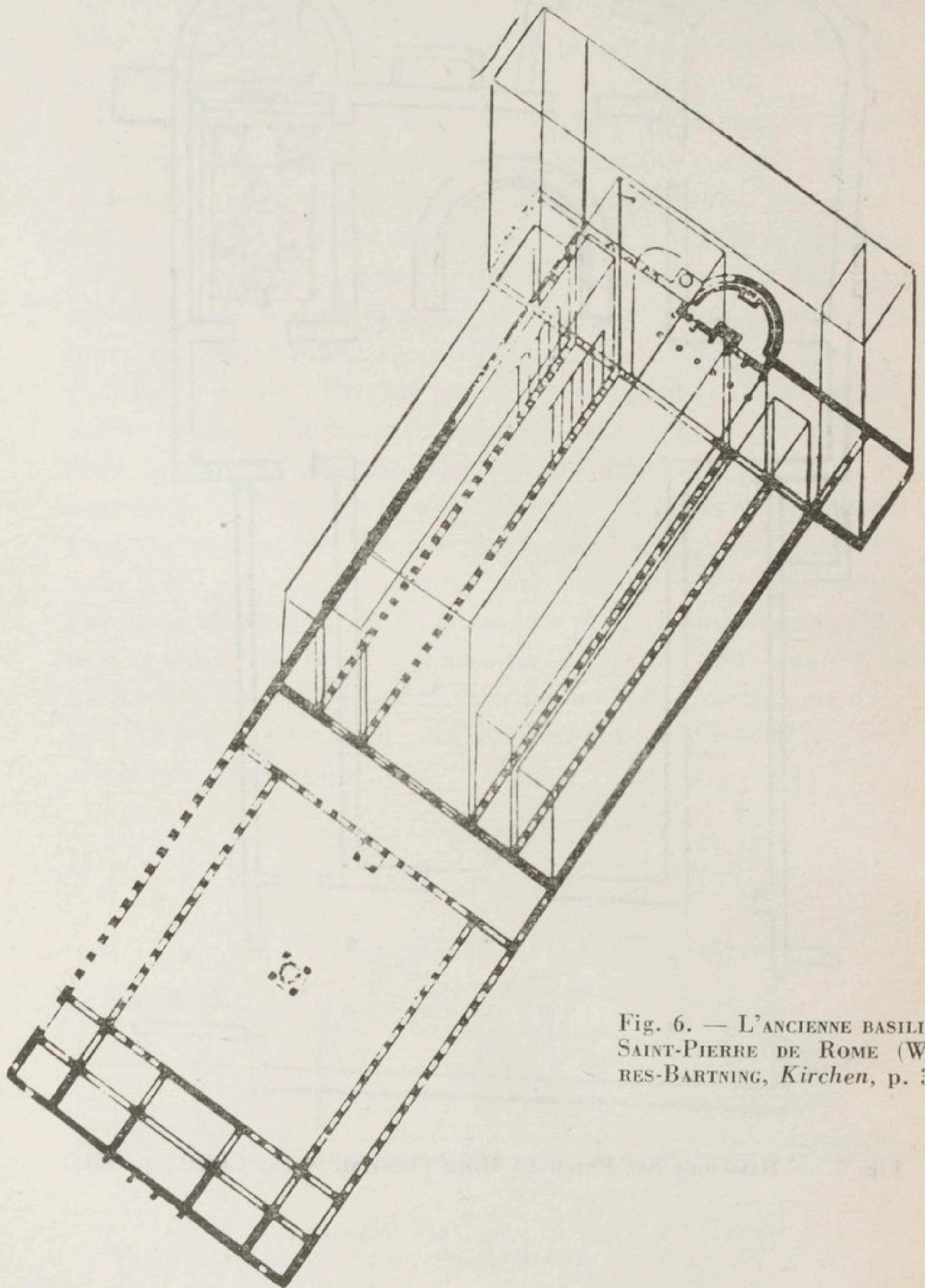


Fig. 6. — L'ANCIENNE BASILIQUE SAINT-PIERRE DE ROME (WEYRES-BARTNING, *Kirchen*, p. 34).

Ici nous aurons l'avantage de pouvoir observer également une phase décisive dans l'histoire d'une grande église commémorative, d'une *memoria*. Le plan de l'édifice constantinien nous est connu. Au centre se trouve, non pas l'autel, mais le tombeau de saint Pierre, et c'est autour de celui-ci que s'organise la disposition des lieux. L'abside s'élève derrière le tombeau. La *cathedra* de l'évêque de Rome et les sièges presbytéraux ont leur place au fond de l'abside. Des colonnes marquent la fin de l'abside, par rapport aux nefs et tout d'abord par rapport au transept, si bien que le monument au-dessus du tombeau de saint Pierre s'y intègre encore. Devant le tombeau et avant la colonnade se trouve une place rectangulaire, entourée également de colonnes et recouverte d'une sorte de *ciborium* : c'est l'emplacement de l'autel (fig. 7).

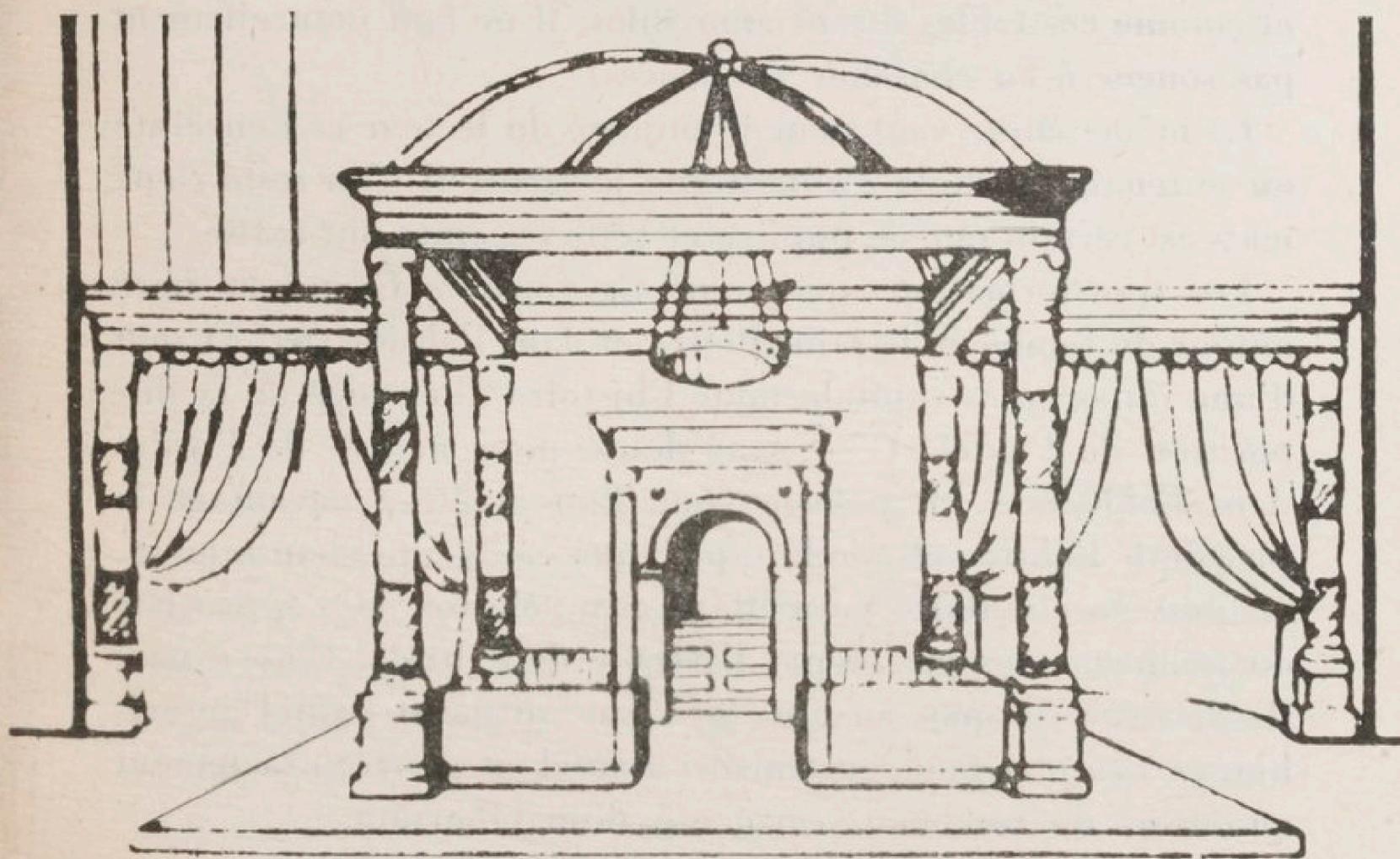


Fig. 7. — L'AUTEL DE L'ANCIENNE BASILIQUE SAINT-PIERRE DE ROME
(WEYRES-BARTNING, *Kirchen*, p. 46).

On admet généralement que la basilique constantinienne primitive n'abritait pas un autel fixe : pour chaque célébration de l'Eucharistie on apportait l'autel et on le plaçait devant le tombeau de l'Apôtre. Et il n'y eut toujours qu'un seul autel; et par là, cette basilique constantinienne de Saint-Pierre ne se distinguait d'aucune autre église de cette époque, en Orient comme en Occident. Les « *altaria semptem ex argento purissimo* », dont l'empereur Constantin aurait pourvu la basilique du Latran (d'après le *Liber Pontificalis*⁷), ne sont pas des autels mais plutôt des tables pour recevoir les offrandes. Klauser pense que ces tables des offrandes eurent leur place à l'endroit où les nefs (latérales) débouchent dans le transept, accueillant en quelque sorte la procession des offrandes qui devait monter par ces nefs⁸. Si cette supposition est exacte, nous pouvons nous représenter des tables semblables dans la nef transversale de la basilique de Saint-Pierre, et comme ces tables furent amovibles, il ne faut naturellement pas songer à en chercher des traces.

La même chose vaut pour le pupitre du lecteur et l'enceinte où se tenait la schola : autant que je sache, il n'en reste rien; mais est certain que ce pupitre et cette enceinte ont existé.

Les transformations que saint Grégoire le Grand fit faire autour du tombeau de saint Pierre et dans l'abside (fig. 8) sont d'une importance capitale pour l'histoire ultérieure de la disposition de l'autel. C'est sans doute pour mettre de l'ordre dans l'affluence des pèlerins que l'on suréleva davantage le niveau de l'abside et que l'on pratiqua, sous cet exhaussement, un passage circulaire permettant aux pèlerins de s'approcher du tombeau sans passer par l'estrade de l'abside. C'est à partir de cette époque, au plus tard, que disparut l'autel amovible, et à sa place on construisit un autel en pierre, exactement au-dessus du tombeau, surmonté d'un ciborium.

7. DUCHÊNE, 1, p. 172.

8. TH. CLAUSER, *Die Konstantinischen Altäre der Lateranbasilika*, R.Q.S. 43, 1935, pp. 179-186.

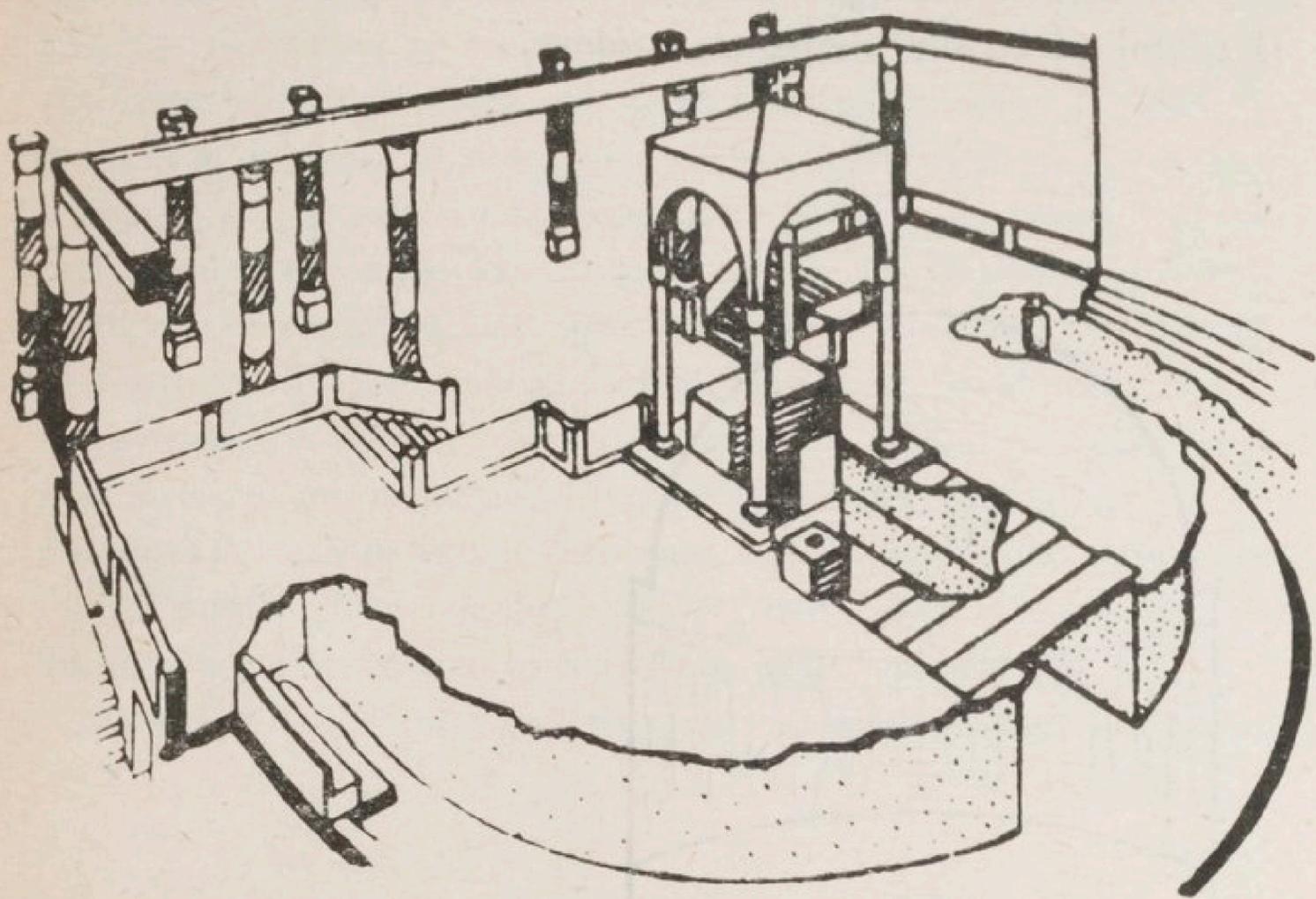


Fig. 8. — LA CRYPTÉ CIRCULAIRE
DE L'ANCIENNE BASILIQUE SAINT-PIERRE DE ROME
AMÉNAGÉE VERS L'AN 600, SOUS GRÉGOIRE I^{er}
(WEYRES-BARTNING, *Kirchen*, p. 42).

Toutes ces initiatives eurent pour effet que la disposition et l'aménagement de l'abside, avec le trône et le *synthronos* (fig. 9) parurent plus imposants et plus majestueux — un effet consciemment recherché probablement. Car on a désormais créé l'espace vraiment idéal pour l'assemblée plénière de la *Civitas Dei*. Déjà dans l'assignation de la place de chacun on découvre l'ordonnance hiérarchique de cette sainte *Res Publica* (« *nos servi tui sed et plebs tua sancta* »). Dans les nefs se tient la *plebs sancta* : la foule occupe le vaisseau central, les nobles et les matrones les deux bras de la nef transversale. En face de la *plebs sancta* se tiennent ceux qui président, les serviteurs de Dieu et les dispensateurs de ses mystères (*nos*

servi tui). A leur tête se trouve le « *Consul Dei* ». (On le sait, c'est le titre honorifique décerné à saint Grégoire le Grand.) Il prend place sur un trône surélevé.

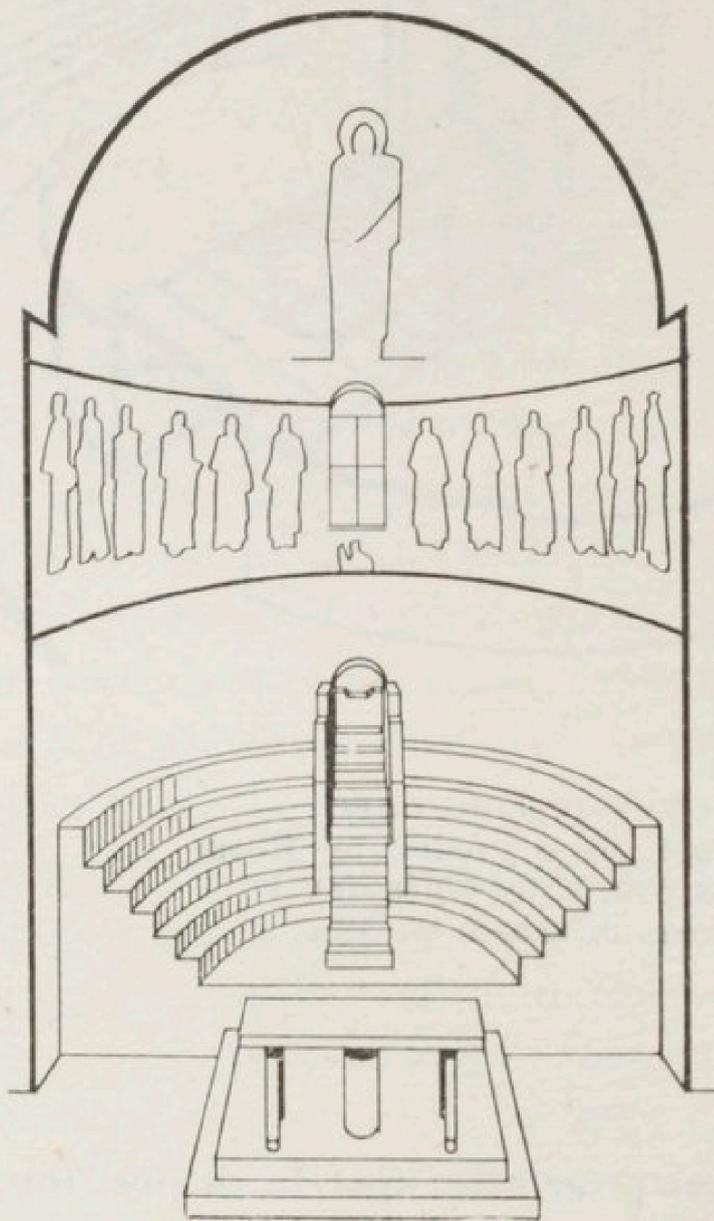


Fig. 9. — TRÔNE ET *synthronos* DE LA CATHÉDRALE DE TORCELLO (WEYRES-BARTNING, *Kirchen*, p. 39).

A ses côtés siègent le sénat, les évêques et les prêtres, prédécesseurs des cardinaux. Devant eux se tiennent les diacres et toute la cour papale, chacun à sa place. Et c'est au milieu de cette assemblée que s'accomplit alors l'« *actio* », mot qui, à cette époque, désigne d'une façon privilégiée la célébration de l'Eucharistie. Celle-ci est conçue comme un acte officiel de la cité de Dieu, « *actio civitatis Dei* ». Le point culminant de

cette action est le renouvellement du mémorial eucharistique qui a lieu sur l'autel, au-dessus du tombeau du fondateur de l'Église romaine. Il n'est pas nécessaire de décrire le détail du déroulement de cette *actio*, on le connaît assez. Il suffit de faire remarquer que cette disposition des lieux est en même temps une disposition des personnes, puisque l'espace sacré est considéré et aménagé dans la perspective des fonctions qui doivent y être remplies. Et nous avons ici le modèle type de la disposition des lieux selon la liturgie de la messe romaine, et l'expression même de son génie propre; disposition idéale que l'on admire, qu'on imite mille fois, mais qui rencontrera aussi des interprétations inexactes avant de sombrer pour ainsi dire dans l'oubli. Notre siècle, avec le réveil de l'Église dans les âmes, l'a redécouverte et a renoué avec la tradition.

C'est l'église Saint-Clément (fig. 10) qui montre comment

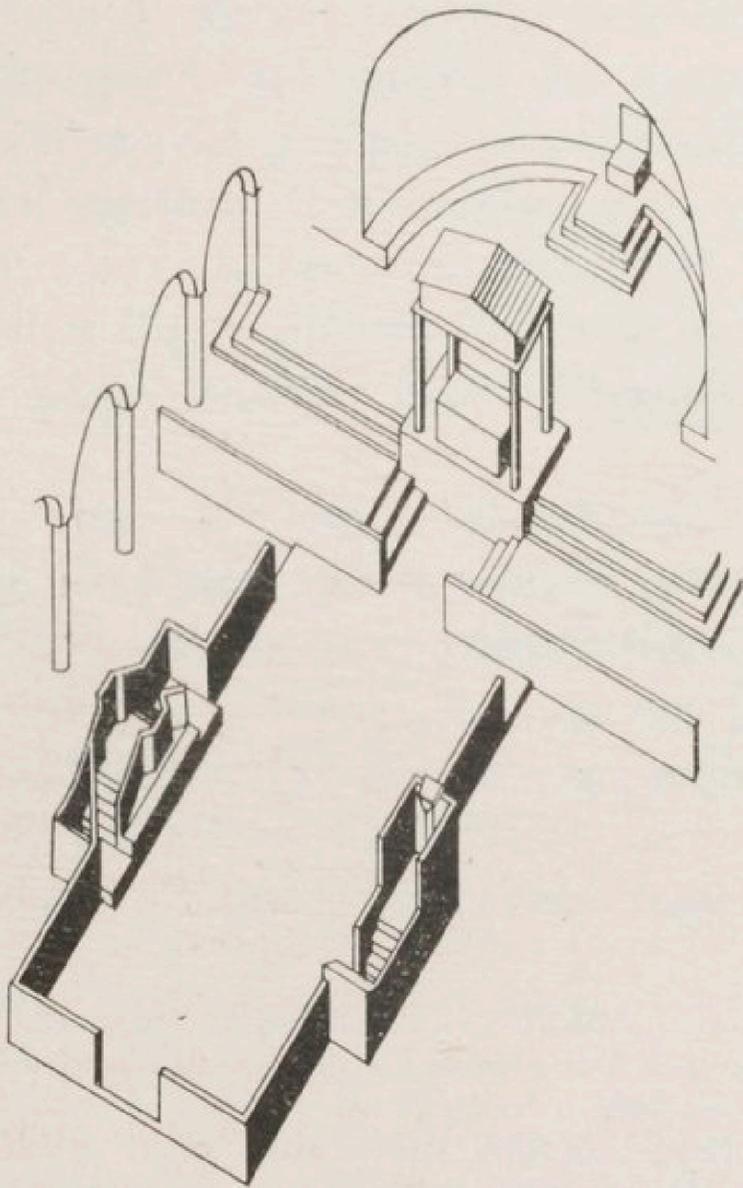


Fig. 10. — L'ESPACE CENTRAL DE L'ÉGLISE SAINT-CLÉMENT DE ROME (WEYRES-BARTNING, *Kirchen*, p. 38).

cette disposition classique des lieux a achevé son évolution au cours du temps, créant une place à part pour la *schola cantorum* et installant un deuxième ambon à côté du premier : l'un est réservé à la lecture de l'épître et l'autre à celle de l'évangile.

JEAN WAGNER.